

## Les dispositions financières

- **Demandeur d'emploi inscrit à France Travail**
    - Financement et rémunération de la formation par la région Occitanie possible
  - **Salarié** : Projet de transition professionnelle
- Possibilité de financement individuel mobilisation (CPF) **Mon compte Personnel de formation**
- Autres cas : Nous contacter



## Modalités de candidature

Dossier de candidature



## Modalités d'inscription

- Entretien individuel de motivation
- Test de positionnement

### RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

### **AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE**

Les frais d'équipements de sécurité et les ressources pédagogiques sont pris en charges par le centre.

TAUX DE REUSSITE	100%
TAUX D'INSERTION	100%
TAUX DE SATISFACTION	68%
TAUX DE RUPTURE	

SESSION PRECEDENTE

# CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



11 bis avenue des Acacias  
65500 Vic-en-Bigorre



(+33) 05 62 31 82 00



Pour plus d'infos, contactez :  
[cfa-cfppa65@educagri.fr](mailto:cfa-cfppa65@educagri.fr)



NOUS SUIVRE !

MAJ : 19/05/2025



Formation accessible en fonction de la situation du handicap

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Date d'échéance de l'enregistrement : 01 Sept 2028



Niveau 4/ N°RNCP 37562 -3

**FORMATION CONTINUE  
DIPLOMANTE**

**BREVET PROFESSIONNEL  
RESPONSABLE DE CHANTIERS DE  
BUCHERONNAGE MANUEL ET DE  
DEBARDAGE OU DE SYLVICULTURE**

**BP - RCBMDS  
VIC-EN-BIGORRE**



## OBJECTIFS

**Acquérir** des compétences en exploitation forestière (bûcheronnage sylviculture, conduite d'engins, organisation de chantiers) et en gestion technico-économique d'une ETF.

**Mener** un projet professionnel d'installation en tant que chef d'Entreprise de Travaux Forestiers (ETF).

**9 MOIS  
DE FORMATION**

**420 HEURES EN ENTREPRISE  
(12 SEMAINES)**

**800 HEURES  
AU CFA-CFPPA65**

**DONT 12 SEMAINES  
EN CHANTIER PEDAGOGIQUE**

**Dispositif d'évaluation :** Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

## UNITES CAPITALISABLES

- UC1** Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
- UC2** Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture/ débardage
- UC3** Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel

- UC4A** Réaliser des travaux de débardages et de tri des bois  
ou
- UC4B** Réaliser des travaux de sylviculture
- UC5** Assurer l'entretien courant et les réparations mineures de matériels forestier
- UC6** Assurer le fonctionnement administratif et financier d'une ETF



## MODALITES PEDAGOGIQUES

**“ Devenez responsable de chantiers forestiers en intégrant notre centre de formation ! ”**

- **Être âgé de plus de 18 ans**

### Public ciblé

Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion ou congé individuel de formation,

### Conditions d'environnement du métier

Responsabilité d'entreprise, travail en extérieur et pénibilité physique

### Principaux débouchés

Reprise ou création d'Entreprise de Travaux Forestiers (ETF). Saliariat (bûcheron, débardeur, conducteur d'engins forestiers, chef d'équipe)

**Possibilité de poursuivre en  
BP BTS gestion forestière ou autre  
selon profil et projet**